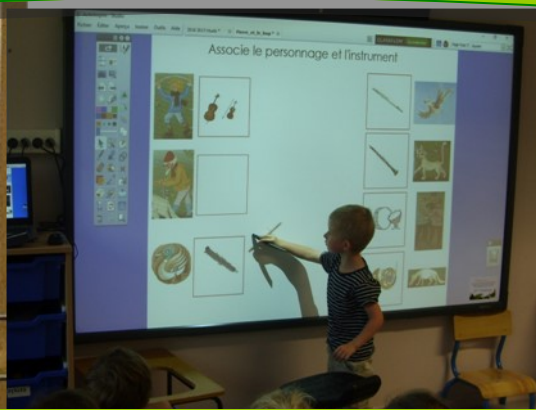


www.rehainville.fr



Champion de tir à l'arc

Le numérique à l'école

Pêche en eaux douces



Rehain'Actu



édito

L'actualité du moment, c'est la rentrée pour tous, avec son flot de souvenirs des dernières vacances.

La rentrée scolaire s'est effectuée sans problème particulier. Je rappelle que la municipalité, après un vote massif des parents

d'élèves pour le retour à la semaine de 4 jours (à 95%) a respecté et mis en place cette décision.

La conséquence directe de ce nouvel emploi du temps est la suppression des NAP. Les répercussions humaines de cette décision ont été la résiliation des contrats qui nous liaient aux différents intervenants extérieurs. Les intervenants internes sont quant à eux mobilisés sur d'autres tâches.

Les projets de rentrée pour la municipalité sont les suivants: démarrage des travaux de réfection du logement communal jouxtant l'école maternelle, démarrage imminent de la réfection du trottoir menant à cette même école, démarrage de la concertation avec les associations pour répondre aux besoins d'occupation des salles lors des débuts des travaux vers février 2018.

Je vous annonce également une réfection du monument aux morts pour un montant de 15 818 € TTC, celui-ci ayant été fragilisé par le temps. La commune, outre les subventions sollicitées et obtenues (notamment une aide parlementaire du sénateur Husson) envisage de mettre en place une opération de souscription pour compléter l'opération. Je vous encourage à lire bientôt dans votre boîte aux lettres le mode d'emploi de cette démarche. Je compte d'avance sur l'engagement financier de chacun.

Enfin une réfection de notre château d'eau s'impose. Deux tranches de 50 000 € chacune sont prévues dont une à faire d'urgence.

A l'heure des restrictions des dotations (pour information notre dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat est passée de 100 067 € en 2014 à 55 775 € en 2017 soit 76 805 € en moins cumulés sur 3 ans) nous avons par chance échappé au blocage du renouvellement d'un de nos emplois aidés, par contre je suis pessimiste pour ceux à renouveler dans la période à venir. Il va falloir, pour assumer ces engagements, trouver les solutions adaptées.

Je suis fier de vous annoncer que notre commune a réintégré le label Villes et Villages Fleuris, grâce aux efforts de tous. Je remercie à nouveau la commission Fleurissement ainsi que tous les habitants qui contribuent à faire de Rehainviller un village que tout un chacun se plaît à traverser.

Votre Maire,
Gérard COINSMANN

U

N CHAMPION DE TIR A L'ARC

Depuis qu'il a intégré le club Handisport de Lunéville en 2003 à l'âge de 12 ans, le tir à l'arc en position assise n'a plus de secret pour Mathieu PERRIN, jeune banquier rehainvillois de 26 ans aujourd'hui.

Un problème à la colonne vertébrale à la naissance et une complication quelques années plus tard, ont conduit Mathieu en centre de rééducation, où il a fait connaissance avec ce sport de compétition qui demande maîtrise, précision et nécessite un bon équilibre entre le corps et l'esprit. Dès 2004, il remporte la coupe de France organisée à Saint-Nicolas-de-Port et enchaîne en 2005 par le titre de champion de France junior, exploit renouvelé en 2009 à Angers. Au rythme de 2 championnats par an : en salle en hiver avec tir à 18 mètres et en extérieur en été avec tir à 50 mètres de la cible, de 2005 à 2010 Mathieu se classera 8 fois vice-champion de France et 3 fois médaillé de bronze.

En 2010, Mathieu accède à la catégorie sénior et côtoie des archers de 19 à 49 ans ; s'entraînant 2 fois par semaine, Mathieu se classe dans les 10 premiers au niveau national depuis cette date. Son palmarès en 2017 : 9ème au championnat de France Handisport.

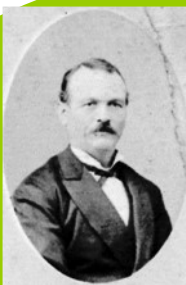
Mathieu sillonne la France au gré de ses compétitions depuis toutes ces années en compagnie de Thierry et Josiane, ses parents à qui il a transmis le virus, puisque son papa est son coach sportif.

Chaque année, le club lunévillois organise son tir du Roi avec ses archers valides ou non. En 2015 et 2017, Mathieu, meilleur tireur du club, a été élu roi.

En homme engagé, Mathieu apporte son soutien à l'association ELA dont il est parrain pour notre secteur. Il participe notamment aux manifestations ou campagnes comme « Mets tes baskets à l'école » afin de collecter des fonds pour la recherche ou l'accompagnement des familles.

L'objectif de Mathieu pour les années à venir est d'obtenir un podium national et de rentrer en équipe de France. Nous lui souhaitons d'y parvenir tout en menant en parallèle sa carrière professionnelle à Besançon où, déjà titulaire d'un diplôme de commerce international, il prépare en alternance celui de banquier.

Rue Pierre-Eugène Marin, l'origine de son nom



Pierre-Eugène Marin (1830-1904) sera élu maire en 1867. Sa mandature débute avec l'invasion prussienne en 1870 et son lot de réquisitions. Il prend des positions fermes, s'exposant aux vengeances allemandes, pour épargner les biens de ses concitoyens. Il est décrit comme « énergique et intelligent » et même « réactionnaire » en 1888 par le sous-préfet. Il restera maire jusqu'à sa mort en 1904. Son fils Louis prendra alors la relève. Ses principales œuvres: construction d'une fontaine derrière l'église, d'un lavoir (actuelle salle rue du Gué), d'une école maternelle, achat d'une cloche et d'un beffroi pour l'église, création de caniveaux dans le village et réparations de la majeure partie des bâtiments communaux.

Rédigé par Jocelyne MARIN,
habitante de Rehainviller, source archives départementales

PERMIS DE CONDUIRE

Prendre rendez-vous

La préfecture propose un service de rendez-vous en ligne pour les cas suivants de permis de conduire: annulation ou suspension, erreurs sur le permis, échanges de permis de conduire étrangers. S'inscrire via le site internet: [www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/ prise-de-rendez-vous](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/prise-de-rendez-vous).

Les autres demandes relatives aux permis de conduire (inscription, réussite, perte, vol, renouvellement, fin de validité, changement d'état civil) peuvent être réalisées par téléprocédures à l'adresse :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>.

L

E NUMERIQUE A L'ECOLE

Depuis la rentrée des vacances de printemps, les quatre classes de l'école sont équipées d'un TBI (tableau blanc interactif). Cet outil numérique, tactile, grand format permet aux maîtresses de proposer des exercices interactifs et donc de dynamiser l'enseignement.

Cet écran étant relié à un ordinateur et à internet, cela permet la recherche d'informations, la projection d'images, de photos et de vidéos. Il est également facile de retravailler un document écrit (collectivement ou en petit groupe). Dans les plus grandes classes, les enseignantes et les enfants ont accès à leur manuel en version numérique et peuvent travailler plus librement. Ce superbe matériel sera très prochainement accompagné de tablettes (pour les maternelles mais pas seulement) et d'ordinateurs portables pour les plus grands afin de remplacer une classe mobile devenue obsolète.

Mme PAVOZ, enseignante

N

NOTRE DOYENNE et NOTRE DOYEN A L'HONNEUR



C'est le 13 novembre 1921 que Simone MASSIN, la doyenne du village, a vu le jour. Ses pas la conduisent en 1960 à Rechainviller, où elle s'établira route de Lunéville, avec son époux Georges et leurs 4 filles.

Elle exerçait le métier de secrétaire à la manufacture Boussac à Blainville-sur-l'eau. Ses loisirs étaient surtout consacrés au jardinage et au fleurissement de son habitation. Malheureusement, elle eut la douleur de perdre son époux en 1988. Sa vie est égayée aujourd'hui par la présence de ses 5 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Une de ses filles réside dans les Vosges, une à Nancy, une à Mont-sur-Meurthe, et la plus éloignée en Corrèze. Avec un recul empreint de sagesse, Madame MASSIN reconnaît avoir apprécié « la vie simple » qu'elle a menée, « dans un village où il fait bon vivre », entourée de sa famille.

Quant à Jean BUZZI, né le 20 Août 1926 à Lunéville, il vient de célébrer ses 91 ans. En 1960, il s'installe avec son épouse Yvette à Rechainviller, qui compte alors 700 habitants. Ils emménagent dans la maison qu'ils habitent encore aujourd'hui route de Lunéville, et que « Jeannot » a la fierté d'avoir construite lui-même, car son métier d'artisan maçon a toujours été sa grande passion. D'abord responsable de chantiers en maçonnerie, son parcours le conduira à fonder en 1941 une entreprise de 9 personnes, épaulé par ses frères qui s'établiront à ses côtés. Jusqu'en 1986, celui qui est « né avec une truelle à la main » exercera dans le Lunévillois et mettra ses compétences en œuvre lors de l'édification du stade communal, des écoles primaires et des premiers lotissements à Hériménil et à Rechainviller. Ses réalisations seront appréciées de ses nombreux clients.

Sa passion pour le bâtiment s'est aussi manifestée au travers de son engagement communal : conseiller municipal durant 4 mandats, son dévouement a été reconnu en 1992 par la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Il profite de son temps libre pour se consacrer à son foyer (3 filles sont nées de son union avec Yvette : Eliane, Gisèle et Martine), à la cueillette des champignons et à la pêche ; ses loisirs se sont intensifiés à sa retraite en 1986, ainsi que la danse de salon, secret de sa longévité (Yvette et lui ont été sacrés champions à Vandoeuvre devant 600 personnes). Aujourd'hui, il écoute de la musique pour se rappeler les bals et suit aussi avec intérêt les résultats de football.

Nous les remercions sincèrement de nous avoir fait partager quelques-uns de leurs souvenirs, et leur souhaitons de profiter encore pleinement de la vie dans notre village.



Notre commune, comme chacun le sait, est traversée par la Meurthe. Cette rivière d'une longueur de 160 km environ prend sa source dans les Hautes-Vosges au voisinage du col de la Schlucht à 1200 mètres d'altitude. Après avoir dévalé les pentes abruptes du massif en un ruisseau tumultueux, elle traverse Plainfaing. Elle se calme à l'approche de Saint-Dié pour devenir une rivière sinueuse à l'aspect paisible. Elle poursuit son chemin en venant flirter avec les Cristalleries de Baccarat, le château de Lunéville, puis la place Stanislas de Nancy. Elle finit son périple en s'unissant à La Moselle au lieu-dit la Gueule d'Enfer à Custines. Ses eaux sont peuplées de nombreuses variétés de poissons et ses rives offrent aux disciples de Saint Pierre de très beaux endroits pour s'adonner à leur passion favorite : la pêche. Que ce soit au bas de la rue du Gué ou au niveau du pont de la voie ferrée (les cinq ponts), les coins paisibles ne manquent pas.

La pêche est soumise à une réglementation très stricte tant nationale que départementale. Ainsi sont définis les lieux, les dates, les heures, le type de poisson en fonction des saisons, le nombre de lignes par pêcheur, le mode de pêche, la taille minimale et le nombre maximum de poissons par jour. Toute infraction relevée est sanctionnée par un arrêt immédiat de la pêche pouvant durer plusieurs mois et/ou une amende financière. Les rives de notre cours d'eau sont alevinées par la « Carache lunévilloise ». Cette association, fondée en 1895 entretient une bonne partie des secteurs piscicoles du Lunévillois. Et c'est son règlement intérieur qui s'applique dans notre commune.

Pour pouvoir « taquiner le goujon », vous devez acheter une carte de pêche auprès de cette association. La carte est annuelle, hebdomadaire ou journalière pour les moins « mordus ». Son tarif est variable selon l'âge du pêcheur, la catégorie du cours d'eau, la durée. Et il existe même une version « découverte femmes ». Vous pouvez vous procurer cette carte chez de nombreux dépositaires : grandes surfaces, magasins spécialisés, bureaux de tabac, au siège de l'association rue de Viller à Lunéville ou par internet. Vous retrouverez l'intégralité des informations sur le site de l'association <http://carache.luneville.free.fr>

Novices, n'hésitez pas, vous allez peut-être vous découvrir une nouvelle passion !

NOS ELUS RECOMPENSES



C'est le 18 mars 2017 au cours d'une cérémonie organisée à la salle du foyer socio-culturel que Gérard COINSMANN, notre maire a reçu des mains du sénateur François HUSSON, la médaille régionale, départementale et communale dans l'échelon argent pour son engagement en tant qu'élu au service de la commune depuis plus de 20 ans.

Puis Pascal RELTIENNE, maire honoraire, a remis à Joël CAPEL 1er adjoint, cette médaille honorifique pour la même durée d'engagement. Toutes nos félicitations à eux.

AGENDA

Octobre-Novembre-Décembre

Samedi 21 octobre : Soirée repas dansant avec DJ (association Familles Rurales).

Samedi 28 octobre : défilé d'Halloween dans les rues du village (association Familles Rurales).

Vendredi 3 novembre : remise des prix aux lauréats des maisons fleuries.

Samedi 4 novembre: loto à Hériménil (ASRH).

Vendredi 11 novembre : cérémonie au monument aux morts suivie d'un vin d'honneur.

Samedi 25 novembre: loto salle du Foyer socio-culturel (association Familles Rurales).

Dimanche 3 décembre: visite de Saint Nicolas (association Familles Rurales).

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Victor LEONARD le 28 mai

Ian MALO le 19 août

Eloïse Huet le 2 septembre

Tous nos vœux aux nouveau-nés et aux heureux parents.

MARIAGE

Johnny, Robert, Marcel BAILLY et Mylène, Fanny ENEL le 26 août

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

DECES

Germaine LABBE née PIERRE le 18 juillet

Gilbert Lucien CHEVRIER le 27 juillet

Nous présentons nos condoléances aux familles éprouvées

ACTU +

Assainissement calendrier travaux 2017

Les travaux de raccordement concernant les rues Chemin du Fonteny, Lieutenant Yves de Ravinel, du Bel Air et du Laxatte devraient débuter en novembre 2017 pour se terminer en mars 2018.

Attribution 1^{ère} fleur

Rehainviller fait désormais partie des communes labellisées Villes et Villages Fleuris avec l'obtention d'une fleur.